

*Cette proposition constitue un document de référence basé sur l'historique des Groupes de Travail existants et sur les réponses obtenues au sondage mené entre mai et juin 2015. Les énumérations ci-après ne sont pas exhaustives et pourront être abondées au fil du temps.*

## Contexte de constitution d'un Groupe de Travail

Comme mentionné dans la charte de DEVLOG (<http://devlog.cnrs.fr/charte>), les Groupes de Travail forment une entité constitutive du réseau.

Les membres adhérents qui le souhaitent peuvent facilement constituer un Groupe de Travail, du moment que celui-ci respecte certaines prérogatives développées dans la suite de ce document. Si ces conditions sont respectées, tout Groupe de Travail pourra alors bénéficier du support financier de DEVLOG pour mener à bien ses actions.

## Propriétés d'un Groupe de travail

### **Conditions et activités**

Les Groupe de Travail de DEVLOG doivent:

- respecter les critères d'éligibilité décrits ci-après
- fournir les informations d'identification décrites ci-après
- veiller au bon fonctionnement dudit groupe pour aboutir aux objectifs qu'il s'est fixé et pouvoir produire un ou des livrables
- donner au minimum un bilan annuel à DEVLOG, en faisant part de l'état d'activité du groupe et des livrables réalisés ou à venir.

### **Critères d'éligibilité**

- Un Groupe de Travail est constitué de personnes travaillant ensemble sur un sujet particulier dans le but d'aboutir à une production (*livrable*).
- Le sujet d'intérêt doit porter sur le métier et/ou les activités liées au développement logiciel, et doit regrouper des personnels exerçant dans des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Le centre d'intérêt doit être suffisamment novateur et ne pas être ambivalent, il doit donc être clair et précis.
- Notion de livrable: à la différence d'un Groupe de Discussion qui se contente d'échanger sur un sujet donné, un Groupe de Travail doit produire quelque chose, c'est le livrable. Cette production pourra prendre différentes formes, en rapport avec le type du Groupe de Travail et en fonction des finalités attendues.

A noter que plusieurs Groupes de Travail se trouvant un intérêt commun pourront fusionner et donner naissance à un nouveau Groupe de Travail. Il faudra dans ce cas veiller à envisager l'avenir des groupes originels et voir s'ils doivent/peuvent perdurer en l'état et en parallèle du nouveau groupe créé.

## **Types reconnus et livrables**

Trois types de Groupe de Travail sont distingués, eu égard aux activités du réseau:

- **GT Formation**: centré sur l'organisation de formations régionales ou nationales. Le livrable est une formation.
- **GT Réseau**: centré sur la gestion, le suivi et le fonctionnement du réseau DEVLOG. Le livrable peut être un résultat d'enquête, une présentation ou un bilan d'action.
- **GT Thématiques**: centrés sur un sujet d'intérêt particulier lié au développement logiciel (outil, méthode, technologie, pratique ...). Le livrable peut prendre différentes formes, il représente la finalité du groupe (ex: logiciel, documentation, article, livre, étude comparative, collaboration, liste de diffusion, site web, mode d'emploi, etc ...)

Un 4ème type pourrait être créé suite à la fusion de groupes existants (ex: "GT Composite" ou "GT Hybride").

## **Caractéristiques d'identification**

- **Intitulé**: Nom du Groupe de Travail
- **Type**: Formation / Réseau / Thématique
- **Nom - Prénom du (ou des) représentant(s)**: Identité du ou des animateurs
- **Objectifs**: Descriptif des attentes du travail
- **Etat**: Actif / En pause / Inactif (*cf. ci-dessous*)
- **Livrable(s)**: Produit(s) ou en cours de réalisation
- **Email de contact**: courriel ou liste de diffusion pour joindre le groupe
- *[Option]* **Adresse du site web**: lien vers les pages dédiées aux activités du groupe

## **Cycle de vie d'un Groupe de Travail**

Plusieurs phases vont rythmer la vie d'un Groupe de Travail. La phase d'évolution peut être qualifiée par un état:

### **Constitution**

Plusieurs personnes partageant un intérêt commun et se reconnaissant dans la définition et l'environnement décrits ci-avant, peuvent constituer un Groupe de Travail. Un minimum de 3 à 4 personnes semble judicieux et le nombre maximum devra rester dans la limite du raisonnable, et ce, d'autant qu'aucune limite inférieure ni supérieure ne soit envisageable.

### **Validation**

Une fois le Groupe de Travail formé, une demande de reconnaissance doit être adressée au CoPil par courriel ([devlog-comite-pilotage@services.cnrs.fr](mailto:devlog-comite-pilotage@services.cnrs.fr)), qui la soumettra à son tour au CoRep pour validation. Un avis sera alors rendu sous quinzaine (au moins par absence de refus). Pour être recevable, la demande devra contenir au minimum les caractéristiques listées ci-avant.

### **Evolution (états)**

- **Actif**: groupe en plein travail, en cours de production.
- **En pause**: groupe à activité momentanément restreinte, mais non abandonnée.
- **Inactif**: groupe dont l'activité est définitivement arrêtée.

### **Dissolution**

Quand un Groupe de Travail se retrouve dans l'état « inactif », il n'a normalement plus raison d'exister. Deux alternatives s'offrent alors à lui: complètement disparaître des pages du site web, ou voir ses contenus déplacés sur une page réservée à l'historique des Groupes de Travail du réseau. Ce libre choix sera à spécifier à DEVLOG lors de la signification de l'arrêt du groupe.